



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Commission de la culture et de l'éducation

Rapport

Audition du Directeur général des élections du Québec sur le projet de loi n° 185 – Loi reportant la prochaine élection scolaire générale et permettant au gouvernement d’y prévoir l’utilisation d’un mode de votation à distance

Procès-verbal de la séance du 30 mai 2018

Dépôt à l'Assemblée nationale :
n° 4413-20180531

QUÉBEC

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU MERCREDI 30 MAI 2018.....	1
REMARQUES PRÉLIMINAIRES	2
AUDITION	2

ANNEXES

- I. Personnes et organismes qui ont été entendus
- II. Mémoires des personnes et des organismes qui n'ont pas été entendus

Séance du mercredi 30 mai 2018

Mandat : Audition du Directeur général des élections du Québec sur le projet de loi n° 185 – Loi reportant la prochaine élection scolaire générale et permettant au gouvernement d'y prévoir l'utilisation d'un mode de votation à distance (Ordre de l'Assemblée le 29 mai 2018 rétroactif au 23 mai 2018)

Membres présents :

M^{me} de Santis (Bourassa-Sauvé), présidente

M. Birnbaum (D'Arcy-McGee)

M. Carrière (Chapleau)

M. Ouellette (Chomedey)

M^{me} Poirier (Hochelaga-Maisonneuve), porte-parole de l'opposition officielle en matière d'éducation primaire et secondaire, de persévérance scolaire et d'éducation des adultes

M. Proulx (Jean-Talon), ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport

M. Roberge (Chambly), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière d'éducation, d'enseignement supérieur, de recherche et de science

Autre député présent :

M. Nadeau-Dubois (Gouin)

Témoin :

Directeur général des élections du Québec :

M. Pierre Reid, directeur général des élections du Québec

M. Sébastien Allard, directeur des ressources informationnelles

M^{me} Dominique Drouin, directrice du Service de la recherche, de la planification et de la coopération internationale

La Commission se réunit à la salle Louis-Joseph-Papineau de l'hôtel du Parlement.

À 11 h 25, M^{me} de Santis (Bourassa-Sauvé) déclare la séance ouverte.

M^{me} la secrétaire informe la Commission qu'il n'y a pas de remplacement.

REMARQUES PRÉLIMINAIRES

M. Proulx (Jean-Talon), M^{me} Poirier (Hochelaga-Maisonneuve) et M. Roberge (Chambly) font des remarques préliminaires.

AUDITION

La Commission entend le Directeur général des élections du Québec.

Il est convenu de poursuivre les travaux au-delà de l'heure prévue afin de permettre à M. Nadeau-Dubois (Gouin) de participer à la séance.

L'audition se poursuit.

M^{me} la présidente dépose les mémoires des personnes et des organismes qui n'ont pas été entendus (annexe II).

À 12 h 37, M^{me} la présidente lève la séance et la Commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire par intérim de la Commission,

La présidente de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Louisette Cameron

Rita Lc de Santis

LC/ag

Québec, le 30 mai 2018

ANNEXE I

Personnes et organismes qui ont été entendus

Personnes et organismes qui ont été entendus

Directeur général des élections du Québec

001M

ANNEXE II

Mémoires des personnes et organismes qui n'ont pas été entendus

Mémoires des personnes et organismes qui n'ont pas été entendus

Association des commissions scolaires anglophones du Québec	004M
Fédération des commissions scolaires du Québec	
Eustace, Chris	003M
Protecteur du citoyen	002M